

PROGRAMME DE FORMATION

Parcours Webinaire : Détenction complexe immobilière : Module 2 : Achat SCI / SCPI

Mai 2020

S'endetter pour acquérir un bien immobilier certes, mais par l'intermédiaire d'une société patrimoniale. Il est donc légitime de s'interroger sur la pertinence de la rédaction des statuts au regard de cette prise de risque, de réfléchir aussi aux procédures à respecter sur le plan juridique et comptable.

L'achat immobilier peut aussi se faire indirectement par mutualisation, c'est à dire par achat de parts de SCPI.

Emprunt immobilier porté par une SCI ou par un associé de SCPI, tel est l'angle choisi de ce module

Dates et Lieux	Le 12 mai 2020 / En ligne avec Goto Webinar ou Digital Learning
Durée	2h
Horaires	14h30 à 16h30

Public	Professionnels du patrimoine : CGPI, Experts-Comptables, Banquiers conseillers privés, Assureurs, Notaires, Avocats...
Type	Classe virtuelle
Pédagogie	Exposé et cas pratiques
Modalités d'évaluation et de suivi	Quiz et corrigé (notation)

Prérequis	<ul style="list-style-type: none">- Droit des sociétés- Fiscalité du particulier
-----------	---



Intervenant

Maitre Frédéric GUILGUET, Avocat à la Cour d'appel de Paris

Objectif(s) de la formation

Module

- Maîtriser les problématiques autour de l'endettement d'une SCI
- Connaître les spécificités du financement de parts de SCPI

Contenu pédagogique

Ces thèmes seront abordés avec pragmatisme et seront illustrés par des exemples réalistes. Les aspects théoriques seront abordés synthétiquement pour consacrer un maximum de temps aux mises en pratiques concrètes.

C'est la signature habituelle de FIDROIT.

Module

1/ SCI et emprunt immobilier

- SCI, notion de professionnel
- SCI, notion de résidence conjugale
- Financement SCI, compétence (gérant, co-gérant, associés..)
- Financement SCI, capital versus CCA (capital faible, élevé)
- Financement SCI, responsabilité associé (en pp, en démembrement)
- Financement SCI, acquisition ou travaux
- Garantie immobilière / SCI
- Garantie personnelle / SCI
- Garantie / parts SCI

2/ SCPI et emprunt immobilier

- Financement SCPI : champ d'application DCI
- Financement SCPI : prise de garantie
- Financement SCPI : achat démembré, IFI
- Financement SCPI : déductibilité fiscale
- Couple SCPI : la souscription
- Couple SCPI : la cession
- Couple SCPI : la séparation amiable ou contentieuse
- Transmission SCPI : donation
- Transmission SCPI : succession

Mise en situation : cas pratique + tableau de synthèse à compléter + QCM de validation d'acquis

Contactez-nous

Inter-entreprise

Tél : 04 73 15 14 54

Email : formation@fidroit.fr

Intra-entreprise

Tél : 04 73 15 14 59

Email : formationpro@fidroit.fr